

**Colloque des 8 et 9 novembre 2011
Ittigen/Berne**



**Combustion à bois et poussières
Expériences tirées de l'exécution (1)**

Obligation de filtre

- Installations OPair A3 chiffre 52 < 70 kW
- Pas de valeurs limites d'émissions pour corps solides, pas d'obligation de filtre générale
- Corps solides EN 40 < 150 mg/Nm³ selon type et année de mise en service OPair A4 (exigences pour installations de combustion)
- Preuve de conformité (attestation pour type de construction délivrée par le bureau d'évaluation de conformité) et déclaration de conformité (fabricant, importateur) prouvant le respect des exigences selon OPair A4
- «éléments séparés construits de manière artisanale» sans conformité:
 - processus d'évaluation reconnu ou
 - filtre à particules avec un taux de séparation de 60 % min.

Exécution, problèmes

- Du ressort des communes durant les procédures de construction
- Haute surveillance par le canton
- La plupart des demandes de permis de construire pour petites chaudières ne sont pas soumis au canton
- Pour la plupart des demandes, l'intégration d'une petite chaudière n'est même pas mentionnée ou documentée
- Contrôle auprès du bureau communal de contrôle des chaudières à bois, dénonciation d'installation non conformes au canton

➔ Exécution difficile pour le canton, vue d'ensemble limitée

Filtres pour petites installations en Suisse

- Zumik®on, Rüegg Cheminée AG env. 1000
- Ökotube, OekoSolve AG env. 800
- Spartherm AirBox, Ganz Baukeramik AG très peu
- Schräder AL-Top, OekoSolve AG env. 9
- Spanner RE² GmbH ?

- Toute la Suisse < 2000 filtres

Thurgovie

- Le Contrôle des installations de combustion à bois (2010) recense 11714 installations < 70 kW
- Avec filtre: (**62** soit 0.5 %), 16 installations pour locaux particuliers et 46 chaudières centrales
- Selon les fournisseurs de filtres (2011) env. **126** filtres (plus de 1 %, majoritairement des chaudières centrales)
- TG: subventions accordées entre 2008 et 2011: 280 (dont **64** avec filtre)
dont 37 Zumik®on et 10 Ökotube. Autres: modèles inconnus lors de la demande de subvention
- Combien d'installations non conformes nécessitent un filtre?
Energie-bois Suisse estime que 20 % des nouvelles installations sont concernées!

Expériences

- Au total, une petite proportion des chaudières à bois – surtout des installations pour locaux particuliers – est pourvue d'un filtre.
- Difficile d'avoir une vue d'ensemble des installations non conformes
- Majorité des filtres installés: utilisation continue
- Certains filtres ont été remis hors service
- Rares problèmes de nettoyage
- L'effort de nettoyage supplémentaire est généralement perçu comme acceptable
- Retours des opérateurs sur les filtres généralement positifs
- Pas de mesures d'émissions sur petites installations avec filtre
- Pour les filtres posés au niveau de la bouche de cheminée, la mesure est a priori difficile
- Efficacité et durabilité des filtres???

Filtres en images



Remerciements

Merci à Roland Ilg, Office de l'environnement TG, pour les mesures et les recherches!

**Nous vous ferons volontiers parvenir un bref rapport sur les mesures ainsi que le rapport annuel actuel du Contrôle communal des installations de combustions (gaz, bois, HEL).
Commande: roland.ilg@tg.ch**